

Besançon, le 26 MARS 2021

La Présidente

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
Ministère des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS

Monsieur le Ministre,

Le Président de la République a annoncé ce mardi 23 mars une nouvelle phase dans la stratégie de vaccination contre la Covid-19, avec la définition de populations ciblées suivant leur activité professionnelle. Les enseignants feraient partie de cette catégorie de personnels prioritaires à partir de la deuxième quinzaine d'avril si notre capacité vaccinale le permet.

Alors que le taux d'incidence de l'épidémie est en nette hausse et que des mesures de confinement départementalisées sont prises, en particulier dans la Nièvre pour notre région, les établissements scolaires restent ouverts avec une adaptation de l'accueil en présentiel des élèves. Ainsi vous avez décidé, en lien avec le ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, de préserver au maximum l'ouverture des écoles. Cette mesure a été bénéfique pour notre jeunesse dans les mois qui se sont écoulés.

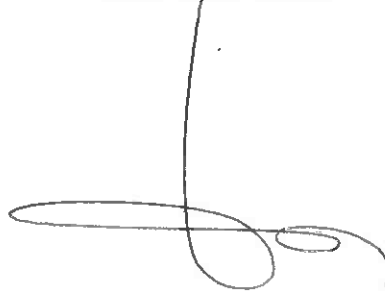
Cette décision a pu être mise en œuvre grâce au travail conjoint entre autorités académiques et collectivités. En région Bourgogne-Franche-Comté, des efforts financiers supplémentaires ont été consentis depuis mars 2020 pour permettre aux lycées de continuer à fonctionner. Ce sont 1,6 millions d'euros supplémentaires qui ont été sanctuarisés pour assurer un service de restauration et de nettoyage à nos 129 établissements en remplaçant les agents malades, fragiles ou cas contacts.

Aujourd'hui, alors que les enseignants ont entendu votre volonté de leur donner une priorité dans l'ordre de vaccination, il me semble indispensable de permettre à nos agents, qui assurent des fonctions essentielles au sein des établissements scolaires, de pouvoir accéder dans les mêmes conditions et délais à cette vaccination. Nous avons assuré ensemble, Etat et collectivités locales, l'ouverture des écoles et l'accueil des élèves.

Ne créons surtout pas, Monsieur le Ministre, de division au sein de la communauté éducative, à laquelle appartiennent nos agents territoriaux, dans la campagne de vaccination.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Marie-Guite DUFAY

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves at the bottom into a horizontal loop with a small flourish extending to the right.

Copies : Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports